

**COMPTE RENDU  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MARS 2013**

1- Ouverture de l'AG à 18h30 par la Présidente

2- Rapport financier (PJ) : 15 voix pour et une abstention    approuvé

3- Budget provisionnel (PJ) : 14 voix pour et deux abstentions    approuvé

4- Modification du prix du panier de légumes :

Compte tenu des augmentations auxquelles Claude a à faire face :

- il n'y a pas eu d'augmentation l'année dernière mais pourtant tout augmente,
- augmentation du prix des semences,
- augmentation du prix des matières qui lui servent à amender les sols (minéraux...),
- augmentation du matériel utilisé particulièrement tout ce qui est fer (les armatures des tunnels...) et tout ce qui est en plastique car à base de pétrole (les bâches des tunnels...),
- Claude doit renouveler ses engins agricole et a changé cette année son tracteur,
- le prix du panier est TTC et Clause reverse une partie non négligeable de cette TVA à l'Etat,
- le crédit d'impôt auquel il avait droit jusqu'à l'année dernière (aide aux exploitations en bio) s'arrête cette année (perte 4 000 euros)

la proposition est de faire passer le prix du panier à 15€ et 29€ pour 2 paniers (proposition de Claude pour ne pas trop pénaliser les familles nombreuses).

La proposition est adoptée par 15 voix pour et une abstention.

5-Présentation du nouveau contrat pour le panier de légumes.

Toujours 2 possibilités :

Le contrat de 6mois

Le contrat de 12 mois (qui a l'avantage d'inclure 2 jokers)

Les nouveautés :

Pour plus de lisibilité il faudra impérativement mettre les N° des chèques sur le formulaire.  
Pour faciliter la tâche de nos bénévoles joindre lors de la remise du contrat outre les chèques pour les paniers    ♦ un chèque de 15€ pour l'adhésion aux Paniers Marseillais  
   ♦ et 5€ en liquide pour l'association Panier de Saint Jérôme.

6-Questions diverses

**La fête des PAMA se déroulera le 9 juin à la mairie des 13/14 Arr. à St Joseph.**

Pour l'année prochaine, prévoir une AG le samedi matin pour permettre à ceux qui ne peuvent se libérer en semaine d'être présents.

7-Clôture de l'Assemblée Générale

La Présidente

Le Secrétaire